

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JUILLET 2022

Le vendredi 22 juillet 2022 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 11 juillet 2022

**PRÉSENTS** : Jean-Michel BERTRAND, Joëlle PINAULT, Gérard GUILLARD, Laurence COSSIAUX, Guy TAMISIER, Gérard CATINAUD, Vincent FRUGIER NOCART, Pascal LEFEVRE, Brigitte BOULET, Jade OLIVEIRA DA SILVA, Jean-Pierre MOREAU, Franck THIOJERE.

**REPRÉSENTÉS** : Cécilia AIX (procuration à Brigitte BOULET)  
Frédéric DEBRAS (procuration à Guy TAMISIER)

**EXCUSÉ** : Sophie BOULERT

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

**- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous**

**- Approbation du compte rendu de la séance du 03 juin 2022**

**2022.47 – Acquisition parcelle cadastrée section E n° 1432 appartenant à M. et Mme THELY Camille**

Proposition acceptée par M. THELY Camille pour l'acquisition de sa parcelle au prix de 700 €. Les frais d'acte seront à la charge de la commune, qui mandatera Maître Jean DUCHASTEAU – notaire pour effectuer la procédure.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.48 – Décision modificative – affectation de résultats – budget communal**

Décision d'affectation acceptée. La modification sera mentionnée sur la prochaine délibération.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.49 – Décision modificative budget communal**

Modifications apportées sur le budget communal – section de fonctionnement, comme suit :

- Dépenses imprévues – article 022	+ 15 434 €
- Résultat reporté – article 002	- 15 434 €

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.50 – Mise en place du Compte Epargne Temps (CET)**

Avis favorable du conseil municipal pour la mise en place du CET, dans lequel seront placés le report des congés annuels, des heures supplémentaires qui n'auront pas été utilisées pendant l'année civile. Le CET ne peut excéder 60 jours tout au long de la carrière d'un agent.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.51 – Modification du tableau des effectifs**

\* suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>) au 01/07/2022

\* création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01/08/2022 suite à un avancement de grade de l'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.52 – Délibération portant augmentation du temps de travail afférente à l'emploi d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe**

Proposition de modifier le temps de travail d'un adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe actuellement à 30h pour un passage à temps complet à compter du 01/10/2022.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.53 – Projet de mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)**

Création d'un nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux depuis 2017.

Cela regroupe une indemnité de fonction liée au poste et une indemnité liée à la manière pour les agents de la commune – catégorie C.

Lorsque le dossier sera prêt, il sera présenté au Comité Technique Paritaire du centre de gestion de la Haute-Vienne, pour avis.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.54 – Admission en non-valeur – budget AEP**

Concerne le budget d'eau potable ; la somme qui n'a pu être recouvrée s'élève à 338,32 €.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.55 – Admission en non-valeur – budget commune**

Concerne le budget communal ; la somme correspond aux loyers des logements communaux qui n'ont pu être recouverts et s'élève à 807.58 €.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.56 – Acceptation vente bungalows à M. CHABROUX**

Vente de deux bungalows. Un géomètre sera mandaté pour effectuer le bornage, qui sera pris en charge par la commune. Vérifier les réseaux télécom et celui de l'eau potable.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.57 – Tarifs cantine scolaire au 01/09/2022**

Augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2022, comme suit :

- 2,60 € pour les élèves
- 4,90 € pour les repas enseignants
- 7,85 € pour les repas visiteurs

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.58 – Tarifs garderie au 01/09/2022**

Augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2022, comme suit :

- Tarifs journaliers mensuels :
  - 1 enfant = 1,40 € le matin / 1,40 € le soir
  - A partir du 2<sup>ème</sup> enfant et plus = 1,20 € le matin / 1,20 € le soir
- Tarif mensuel forfait 15 jours et plus (fréquentation matin et soir) :
  - 1 enfant = 41,50 €
  - 2 enfants = 65,00 €
  - 3 enfants = 88,50 €

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.59 – Signature avenant n° 2 à la convention de délégation de la compétence transports scolaires**

Reconduction de la convention de délégation de compétence pour la prochaine rentrée.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.60 – Tarifs location gîtes 14 personnes**

Proposition de location aux associations avec un taux préférentiel par rapport aux particuliers, qui prendra effet au 22 juillet 2022, comme suit :

- Période du 15 avril au 14 octobre = 80 € la nuit au lieu de 120 € (tarif normal)
- Période du 15 octobre au 14 avril = 110 € la nuit au lieu de 139 € (tarif normal)
- 

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.61 – Complément subvention à l'ACCA suite au relevé de piégeage 2021/2022**

Le Maire donne lecture de la saison de piégeage et indique que 179 ragondins ont été tués. Il décide d'attribuer une subvention exceptionnelle.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.62 – Signature convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV pour effacement des réseaux « rue de Font Ardent »**

Réalisation de travaux d'éclairage public, effacement des réseaux avec le passage d'une ligne enterrée

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.63 – Désignation d'un correspondant COS**

Suite au départ à la retraite de Mme BARBIER Eliane, Mme COMBE Isabelle (adjoint administratif) a été nommée pour représenter le personnel communal.

Vote à l'unanimité

**2022.64 – Installation d'un Pack Cadastre**

Pour les besoins en matière d'urbanisme, la commune va se doter d'un fichier qui reprend les informations et les mises à jour de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Devis accepté pour la société Environnement Numérique basée à Nantes, d'un montant annuel de 365 € HT.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2022.65 – Eclairage public – extinction nocturne**

Le conseil municipal a décidé que l'extinction de l'éclairage public serait de 23h à 5h du matin.

Vote à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**Dossiers traités par les élus et informations**

- 1) Le PIMMS va prochainement venir sur la commune effectuer des permanences. Un courrier leur sera adresser pour convenir de dates.
- 2) Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Une information sera mise sur le bulletin.
- 3) Plusieurs points concernant l'école :
  - Changement d'un ordinateur
  - Point à faire sur le radon
  - Aménagement de la cour – végétalisation
  - Voir isolation des classes
  - Ajout d'un lavabo
  - Changement du sol dans la salle informatique
- 4) Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la liste des délibérations est transmise sur le site internet de la commune. La synthèse du compte rendu n'est plus sur support papier ni affichée à l'extérieur.
- 5) Des conseillers de l'ANAH sont à la disposition des habitants pour les aider sur des projets de rénovation de l'habitat. Une information sera faite sur le bulletin municipal.
- 6) Passage d'un hélicoptère BRGM pour rechercher de l'eau dans les sols. Etude en cours.
- 7) A venir, le passage d'un hélicoptère pour les lignes HT
- 8) Acquisition d'un camion benne d'occasion
- 9) L'enduit à Maillofargueix pour rénover la route a été réalisé
- 10) Prendre un arrêté pour la pose d'un panneau interdiction 19T au Pré de Lafont

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le secrétaire de séance



PINAULT Joëlle

Le Maire,



BERTRAND Jean-Michel